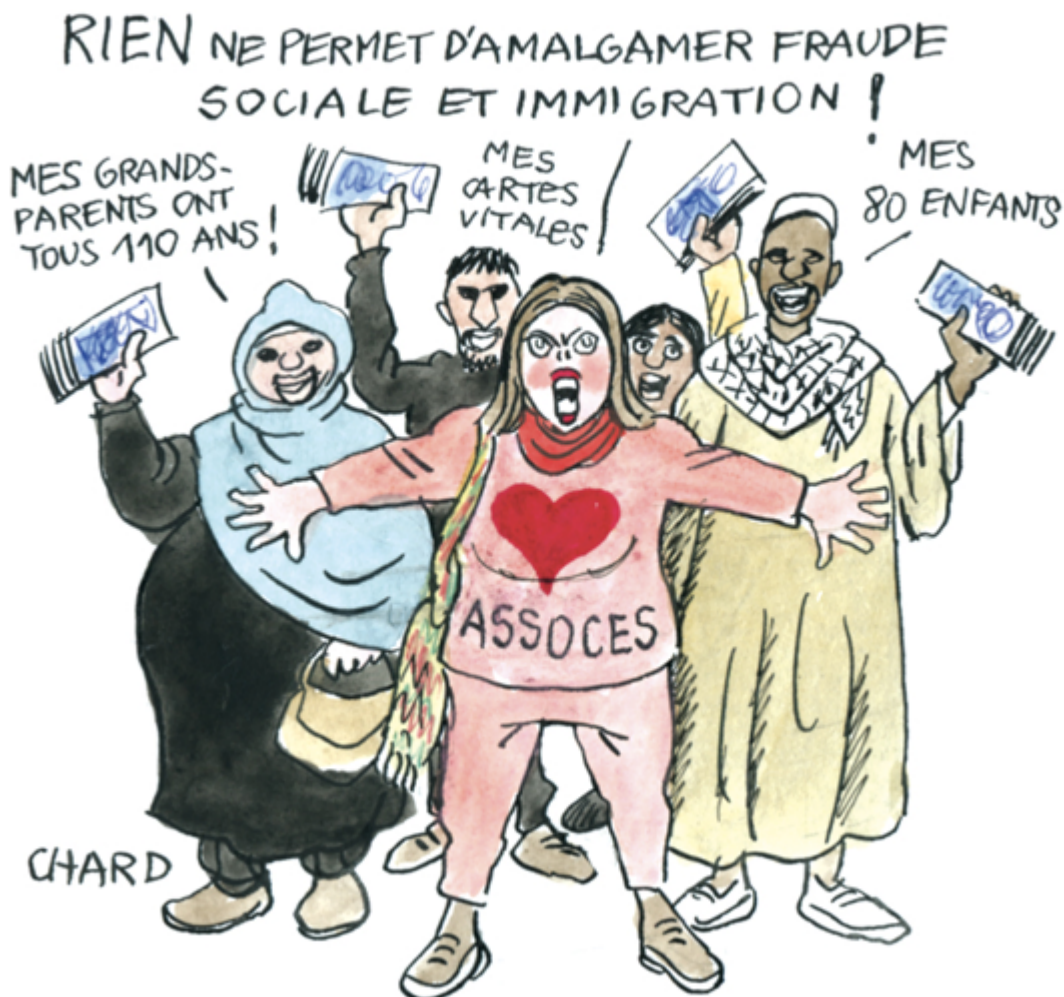


# Immigration : un nécessaire référendum



L'immigration est probablement le sujet le plus épineux dans le débat politique en France. Mais il ne devrait pas l'être. Les citoyens devraient pouvoir en parler librement, sans s'auto-censurer pour ne pas être crucifié par la pensée unique, bien-pensante à souhait. Pour s'opposer à l'immigration massive incontrôlée et combattre les idéologies laxistes d'extrême gauche, il faut s'appuyer sur des faits, tout en s'exprimant sans tabou et en défendant fermement ses positions. Comme le disait Albert Camus, "le goût de la vérité n'empêche pas de prendre parti".

Au micro de Sud Radio le lundi 22 mars, Patrick Stefanini,

haut fonctionnaire et spécialiste de l'immigration, démontre objectivement, chiffres à l'appui, que l'immigration est hors de contrôle et excessive. L'ancien directeur de la campagne de François Fillon donne les chiffres suivants : 40 000 demandeurs d'asile en 2000, et 132 000 en 2019 (hausse de 230 %) ; 150 000 titres de séjour délivrés en 2000, et 274 000 en 2019 (hausse de 82,6 %). Pour ce qui est de l'immigration clandestine, il y a très peu de rebouchements. D'après le journal l'Est Républicain: "En 2019, la France a délivré 120 000 obligations de quitter le territoire, mais seulement 15 000 étrangers ont été effectivement éloignés."

D'après Patrick Stefanini, l'immigrant clandestin détruit ses papiers pour échapper à la reconduite à la frontière. En effet, le pays d'origine ne peut être déterminé si l'individu n'a pas de papiers. C'est en apprenant ce type d'information que nous réalisons à quel point la lutte contre l'immigration illégale est complexe. Mais tout est question de volonté politique. Il y a un manque total de volonté politique, avec un taux de reconduite à la frontière qui plafonne à 12,5 %. La moyenne européenne est pourtant de 31,5 % (Est Républicain).

Et qu'en est-il de l'avis des Français ? Selon un sondage de l'IFOP, "78 % des Français souhaitent appliquer une immigration choisie". Nous pouvons interpréter cette notion d'une "immigration choisie" de la sorte : une immigration conditionnée sur le niveau en langue française, le niveau de qualification et le désir d'assimilation. Le mot "assimilation" est aujourd'hui devenu interdit. Le fait même de prononcer ce terme nous enferme dans la fameuse "fachosphère" des médias mondialistes. Car pour eux, pour ces gens qui n'ont aucun respect pour leur héritage culturel et historique, c'est le nouvel arrivant qui impose sa loi, et non l'inverse. Les Français doivent s'adapter à la culture, aux us et coutumes des nouveaux venus. En bref, c'est le monde à l'envers.

Pour revenir sur le sondage de l'IFOP, 58 % des Français sont

pour la fin du droit du sol, et 55 % pour la fin du regroupement familial. Il est honteux que la volonté du peuple ne soit pas respectée. Il devrait y avoir un grand référendum sur l'immigration. Nous devrions prendre exemple sur la Suisse, qui organise de nombreux référendums afin d'impliquer le peuple dans la prise de décision politique, et respecter sa volonté.

Il est grand temps de faire quelque chose contre ce fléau. La France n'a pas les moyens financiers, ni la capacité d'intégration pour accueillir autant de monde.

**Louis Duprès**